

20.00 crédits

Q1 et Q2



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Van Wymeersch Brigitte (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un status quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. 1
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation du TFE appréciera l'aptitude à cerner un objet de recherche et à poser une problématique, à mener une enquête heuristique de qualité, à appliquer aux travaux et/ou sources utilisés les principes de la critique documentaire, à synthétiser les informations récoltées et à en assurer la communication écrite. Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera assimilée à un cas d'irrégularité ou de plagiat. A noter : aucun étudiant ne peut déposer son TFE sans en avoir montré préalablement des avant-projets à son promoteur. Sauf exception motivée par le promoteur en accord avec le secrétaire de jury, l'étudiant défend son TFE oralement à la date fixée par la faculté, en concertation avec le promoteur et les lecteurs de son travail. Cette défense consiste en une présentation orale de 15 minutes par l'étudiant, suivie de questions ou de remarques des lecteurs et promoteur.
Méthodes d'enseignement	L'étudiant rencontre régulièrement son promoteur de travail de fin d'études pour lui faire part de l'avancement de ses recherches et pour recevoir des conseils. Ces rencontres sont prolongées par le "séminaire d'encadrement du mémoire" (LMUSI2890) où une participation active de l'étudiant est attendue. L'étudiant remet également régulièrement des parties de son TFE à son promoteur qui en assure la correction dans les meilleurs délais. Aucun étudiant ne peut remettre l'ensemble de son TFE sans en avoir montré préalablement des avant-projets à son promoteur.
Contenu	Le travail de fin d'études consiste à faire le point de la question sur un sujet donné. Le promoteur du TFE est librement choisi par l'étudiant parmi les membres du personnel académique ou scientifique, titulaire d'un doctorat, du département d'histoire de l'art et archéologique (orientation Musicologie). Les lecteurs sont choisis par le jury. Le corps du TFE, indépendamment de la bibliographie, des illustrations et des annexes, comptera entre 60 et 100 pages.
Bibliographie	/
Autres infos	La participation active au séminaire d'accompagnement du mémoire (LMUSI2890) est vivement recommandée.
Faculté ou entité en charge:	EHAC

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie	MUSI2M1	20		